



ÉDITO

JEAN-PIERRE LAC,
Président de Lyon Place
Financière et Tertiaire

Cette fin d'année sera particulièrement active pour votre association. D'abord, la sortie de notre publication sur « Des chiffres clés Auvergne-Rhône-Alpes pour 2016 » et, pour terminer, ou presque, la 3^e Biennale Business & Droit qui se déroulera le 16 décembre.

Le 1^{er} janvier 2016, une nouvelle grande région européenne naîtra. Ce sera la 10^e par sa population et la 8^e par son PIB. Fidèles à la tradition de LPFT de publier des chiffres clés sur sa région, nous avons étendu le périmètre de notre travail à la région à laquelle nous allons bientôt appartenir. Nous l'avons fait également en sélectionnant les données chiffrées ainsi que les analyses et commentaires en fonction de ce que nous sommes : les représentants de la place financière et tertiaire régionale.

Je vous invite à découvrir ce document dans les pages de cette lettre mais aussi, bien entendu, soit en vous en procurant un exemplaire (adressé à l'ensemble de nos adhérents et à divers relais d'opinion), soit en vous rendant sur notre site sur lequel il sera bien évidemment posté.

Vous y verrez, sous la plume de nos adhérents et des divers ordres ou instances représentant les professions de la place, une conviction que notre champ d'action est régional, pas local. Le tout en confirmant notre volonté de nous mettre au service des entreprises et en particulier des plus petites d'entre elles, fort nombreuses dans notre région.

Cet enthousiasme est partagé également du côté de l'Auvergne, comme vous le constaterez dans le témoignage de Maxime Maury, que je remercie d'avoir bien voulu apporter sa contribution à notre lettre mais aussi à notre livre.

En décembre 2015, à l'occasion de notre 3^e Biennale Business & Droit qui sera consacrée à « L'entreprise face aux défis des mutations », nous aurons l'occasion de faire un grand point d'étape sur l'ensemble des travaux qui ont été menés depuis deux ans par plus d'un tiers de nos adhérents dans le cadre des 4 cycles que nous avons souvent commentés. Nous le ferons pénétrés de la conviction que, dans un monde qui change à tout point de vue, notre industrie financière doit s'adapter et évoluer si elle veut continuer à servir la stratégie industrielle.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre et, je n'en doute pas, une bonne lecture de nos futures publications.

FUTURE GRANDE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« L'Auvergne confortera la
PUISSANCE FINANCIÈRE DE LYON »

Les pouvoirs publics ont voulu marier, comme sur le reste du territoire, une région à croissance lente, l'Auvergne, à une région à croissance rapide, Rhône-Alpes. L'Insee estime ainsi du simple au double les taux de croissance respectifs des deux régions au cours des dix dernières années. Rhône-Alpes doit donc tirer l'Auvergne ; et l'Auvergne va pousser Rhône-Alpes ! En effet, l'Auvergne est en termes relatifs l'une des premières régions industrielles de France. Ses entreprises sont bien structurées, mais un peu trop petites, hors les deux géants mondiaux que sont Michelin et Limagrain. L'adossement à Rhône-Alpes et à ses clusters constituera en particulier une opportunité de croissance à l'exportation. Des synergies fortes pourront donc se dessiner dans l'agroalimentaire, la pharmacie-nutrition-santé, le travail des métaux et du plastique, ainsi que dans le tourisme de moyenne montagne. L'Auvergne apporte également à Rhône-Alpes un espace et d'immenses réserves foncières à l'ouest. Ainsi qu'une image connue dans le monde entier.

Il est très important que la nouvelle région puisse s'adosser à une véritable place financière. En voici un exemple concret : je remercie M. Lac, président de Lyon Place Financière et Tertiaire, de sa présence à Clermont-Ferrand le 21 octobre pour présenter aux ETI d'Auvergne l'opportunité des financements désintermédiés, les Euro PP. En effet, la Banque de France est engagée pour faire cette promotion qui permettra de libérer dans les bilans bancaires encore plus de place pour le financement des PME. Ces financements désintermédiés sont en forte progression en France. Les entreprises ont besoin pour en bénéficier des conseils de LPFT et de ses relais. Je voudrais également souligner que l'Auvergne confortera la puissance financière de Lyon. Elle apporte dans la corbeille du mariage une épargne abondante, un réseau de banques régionales très solides et un crédit en progression plus rapide que dans le reste de la France.



TRIBUNE

MAXIME MAURY,
Directeur régional Auvergne
de la Banque de France

LES CHIFFRE CLÉS DE LA NOUVELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UNE GRANDE PREMIÈRE SIGNÉE LYON PLACE FINANCIÈRE ET TERTIAIRE



Les 21 et 22 octobre, à Lyon et Clermont-Ferrand, Lyon Place Financière et Tertiaire a révélé son nouvel opus, « Des chiffres clés Auvergne-Rhône-Alpes 2016 », les enjeux d'un grand territoire vus par sa place financière. C'est la première fois que les données de ce vaste espace territorial sont ainsi compilées. Cette parution est une mine d'informations pour les acteurs et les observateurs de la vie économie et financière. Elle comporte aussi de nombreuses surprises. Au final, il s'agit d'un véritable outil de réflexion et de décision pour les investisseurs qui s'intéressent aux régions européennes, à Auvergne-Rhône-Alpes en particulier. Cet ouvrage montre que cette région, au delà de ses attraits naturels est une grande région économique. Ce que ne manquent pas de commenter les observateurs avisés que nous avons sollicités. Une version numérique à télécharger sera bientôt disponible sur le site de l'association.

Le 1^{er} janvier 2016, Auvergne et Rhône-Alpes ne constitueront plus qu'une seule collectivité territoriale, qui disposera d'une assemblée et d'un exécutif élus en décembre prochain et peut-être à l'avenir d'un nouveau nom. LPFT a choisi de préparer cette évolution majeure en France faisant paraître son nouvel opus des Chiffres Clés, qui, résolument, va bien au-delà d'une simple mise à jour des éditions précédentes. L'ouvrage offre un regard original sur la nouvelle grande région, celui que portent les acteurs de la place financière sur les enjeux accompagnement de la croissance du tissu économique sur l'ensemble du territoire, la sensibilisation de la place sur les opportunités que représentent la nouvelle région, sans oublier la mise en avant des professions de la Place. Au final, LPFT signe ce travail avec sa singularité et sa raison d'être : une association représentative des professions de la place financière et tertiaire. Ainsi le livre a-t-il été élaboré avec le regard et l'expertise des métiers que l'association fédère.

L'ouvrage est construit autour de 4 domaines qui s'enrichissent mutuellement pour construire une vision d'ensemble : les deux premiers sont ceux des données chiffrées, qui permettent de décrire et d'étudier cette grande région. Le troisième domaine est celui du secteur public (européen, national, régional et local) et de l'appui qu'il apporte à l'économie régionale. Enfin, le 4^e domaine est celui des professions de la Place financière et tertiaire. Elles livrent ici leur organisation, leurs atouts et leur ambition au service de la stratégie industrielle des entreprises, face aux enjeux stratégiques de cette nouvelle grande région européenne.

BERTRAND RAMBAUD



SIPAREX, AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance)

Notre région a été le berceau de nombreuses initiatives historiques en matière de capital investissement. Sans surprise, Auvergne-Rhône-Alpes constitue le deuxième territoire d'investissement en France. Mais nous pourrions faire mieux. On constate encore une certaine frilosité de la part des entreprises à ouvrir leur capital à des investisseurs professionnels. »



**5000
exemplaires**

1 pour 100 entreprises

Qui l'eût cru ? La région Auvergne-Rhône-Alpes est encore plus dynamique qu'on aurait pu le supposer. En fait, elle peut rivaliser avec un certain nombre d'Etats membres de l'Union européenne.

Son PIB fait d'elle la 8^e région européenne, devant la Catalogne par exemple ; il est comparable à celui de pays comme le Danemark et supérieur à celui de l'Irlande, du Portugal, de la Finlande et de la Grèce. En outre, avec une superficie de 70 000 km², la région Auvergne-Rhône-Alpes est aussi étendue que l'Irlande, deux fois plus que ne le sont la Lombardie, la Catalogne ou encore le Bade-Wurtemberg.

BERNARD BUISSON



Comité régional des Banques Rhône-Alpes

Les TPE-PME sont le socle de l'activité du monde bancaire dans une région comme la nôtre. Elles représentent la moitié des crédits mobilisés en faveur des entreprises. Notre réseau d'agences couvre largement le territoire régional jusque dans les villes et les bassins de vie les plus petits, afin d'accompagner au quotidien les TPE-PME dans leur développement. »

Par ailleurs, c'est une spécificité, sa croissance démographique atteint 3,5% par an, un score près de deux fois supérieur à la croissance démographique française, elle-même deux fois supérieure à la croissance européenne. Cette vitalité démographique concerne toute la région et favorise ainsi une répartition équilibrée de la population sur le territoire : 7,8 millions d'habitants, dont 80% vivent en ville. Ces atouts se traduisent par une population jeune (près d'une personne sur deux a moins de 40 ans et une sur quatre moins de 20 ans), portée par une croissance naturelle nettement supérieure au solde migratoire. Bref, rien à voir avec

les régions allemandes ou italiennes qui, quoique économiquement dynamiques aujourd'hui, doivent compenser leur vieillissement et leurs perspectives de dépeuplement par une immigration massive.

Autre constat inattendu – même si la topographie régionale aurait pu nous mettre la puce à l'oreille – un tiers de ses habitants vivent à plus de 700 mètres d'altitude, dans les Alpes ou dans le Massif central. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la plus grande région de montagne d'Europe, devant le Trentin-Haut-Adige, en Italie. Il en résulte des enjeux humains et économiques vitaux : maintenir la population active dans les bassins de vie ruraux ou de montagne, maîtriser la densité de population dans les bassins urbains et périurbains, favoriser les échanges inter et intrarégionaux grâce au déploiement des équipements, au développement des infrastructures ferroviaires, routières et numériques, à l'optimisation de l'offre de services, notamment apportés par la place financière, qui se doit d'assurer la proximité et la disponibilité de ses compétences au plus près des territoires et des entreprises.

JACQUES MAUREAU



Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes

Nous sommes confiants sur ce nouveau périmètre régional Auvergne-Rhône-Alpes qui nous semble très naturel, d'abord parce qu'il correspond à des découpages territoriaux déjà existants chez de nombreux partenaires ou entreprises, et ensuite parce que nos régions partagent une forte dimension industrielle. Elles pourront capitaliser sur la dynamique de la place financière et tertiaire où l'on retrouve des acteurs politiques, institutionnels et privés qui mettent en place des projets communs, comme le hub du financement dont nous sommes partie prenante.

La croissance économique d'Auvergne-Rhône-Alpes combinée à son dynamisme démographique lui permettent de compter 3,3 millions d'actifs occupés, soit un taux d'activité de 76% (population active comparée à la population en âge de travailler), au niveau de pays comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, et supérieur à la moyenne française de 71%. Autrement dit, Auvergne-Rhône-Alpes est une région attractive pour qui souhaite s'investir dans son activité professionnelle. Et ce nombre d'actifs ne cesse d'augmenter : + 1,4% en Auvergne et + 8% en Rhône-Alpes entre 2000 et 2013.

DAVID BUFFELARD



VDI Group et Lyon Pôle Bourse

Avec une dizaine d'introductions en Bourse par an, la région conserve sa forte dynamique, portée par les valeurs technologiques et médicales notamment. La création début 2015 d'un indice régional, LPB 40, renforce la visibilité des valeurs cotées en prenant en compte la diversité des sociétés, de toutes tailles et de tous secteurs.



Tertiaire marchand et industrie : les deux piliers de l'économie régionale

Avec 18,4% (près de 40 Mds €) de la valeur ajoutée régionale et 15,5% des actifs, Auvergne-Rhône-Alpes est plus industrielle que le reste de la France (14% si l'on inclut l'Ile-de-France). La valeur ajoutée produite par l'industrie place Auvergne-Rhône-Alpes dans les grandes régions européennes. Elle reste néanmoins inférieure à celle de régions comme le Bade-Wurtemberg (32%), la Lombardie (25%), la Vénétie (26%) ou encore la Catalogne (20%).

Autre atout : la complémentarité des principales filières industrielles d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Plusieurs d'entre elles travaillent d'ores et déjà en partenariat. L'union des régions permettra de confirmer et développer ces coopérations. Enfin, 8 salariés de l'industrie sur 10 d'Auvergne-Rhône-Alpes travaillent dans l'une des 13 filières d'excellence, 7 en Rhône-Alpes et 6 en Auvergne (voir notre infographie page suivante).

Avec 51,8% (111 Mds €) et 45% des actifs occupés, le secteur tertiaire marchand d'Auvergne-Rhône-Alpes est légèrement supérieur à la moyenne française, hors Ile-de-France. Cumulés avec le tertiaire non marchand, les trois quarts des actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes travaillent dans le secteur tertiaire. La région est la plus dense en cadres et professions intellectuelles supérieures (au sens CSP). Ils représentent près de 15% de ses effectifs, contre 12,5% en France (hors IDF).

Enfin, il est important de noter qu'un actif occupé sur dix exerce à titre libéral ou comme chef d'entreprises non salarié.

GILLES ASSOLANT



Lyon Métropole Angels

Nous estimons que les dossiers bien construits, sérieux, valorisés à leur juste niveau trouvent les financements requis en Auvergne-Rhône-Alpes. L'écosystème financier régional est clairement favorable. La fluidité bénéficie à tous, à commencer par les porteurs de projet eux-mêmes.

Ce qui nous amène tout naturellement à nous poser la question de la place financière et tertiaire régionale. 75 000 personnes animent la place au bénéfice des entreprises. A commencer par le secteur bancaire, qui déploie 3 400 agences et emploie 33 000 personnes. Si, avec un montant de 190 Mds €, le crédit demeure la principale source de financement, il reste que les entreprises régionales sont plus ouvertes qu'ailleurs (hors IDF) aux autres sources de financement de leur développement. Une centaine de sociétés d'Auvergne-Rhône-Alpes sont cotées en Bourse, et l'on assiste à une dizaine de nouvelles introductions par an tandis que le private equity comptait 1 300 sociétés en portefeuille fin 2014. Enfin, le crowdfunding s'y développe avec l'implantation à Lyon de certains leaders du secteur. Quant à la profession du chiffre, elle compte 2 300 experts-comptables et 13 000 collaborateurs en Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que les professionnels du droit se répartissent entre 1 300 notaires dans 600 études employant 6 200 collaborateurs et 5 000 avocats dont un tiers sont en contact avec l'entreprise. Autant de chiffres qui confortent la place financière régionale en tant que deuxième du pays. Et LPFT est bien décidé à jouer tout son rôle, notamment en allant à la rencontre des acteurs de la place en Auvergne.

240 MILLIARDS D'EUROS 8^e RÉGION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Le PIB de la région Auvergne-Rhône-Alpes est comparable à celui du Danemark et supérieur à celui de l'Irlande, du Portugal, de la Finlande et de la Grèce.

PIB et VA

	PIB 2011 - M€	PIB en % UE28	PIB par habitant 2011 - €
Île de France / France	608 648 M€	4,8%	51 200€
Nordrhein - Westfalen / Deutschland	576 094 M€	4,5%	32 300€
Bayern / Deutschland	459 317 M€	3,6%	36 600€
London / United Kingdom	394 759 M€	3,1%	48 500€
Baden - Württemberg / Deutschland	385 391 M€	3,0%	35 800€
Lombardia / Italia	337 161 M€	2,7%	33 900€
South East / United Kingdom	255 188 M€	2,0%	29 800€
Auvergne - Rhône-Alpes / France	226 457 M€	1,8%	29 500€
Auvergne (15%)	33 191 M€	0,3%	24 500€
Rhône-Alpes (85%)	193 266 M€	1,5%	30 600€
Niedersachsen / Deutschland	225 784 M€	1,8%	28 500€
Cataluna / Espana	194 285 M€	1,5%	26 600€
Union Européenne 28	12 711 918 M€	100,0%	25 100€

UNE RÉGION INDUSTRIELLE ?

Face à la concurrence intense, les industriels axent leur développement autour de la taille critique et de l'innovation. Mais le temps est compté.

Unir Auvergne et Rhône-Alpes, c'est unifier deux territoires industriels. Mais pour combien de temps ? L'industrie représente 18% de la valeur ajoutée de chaque région, un panel d'activités large et équilibré couvrant de nombreuses filières, une démographie d'entreprises qui exprime la puissance des grands groupes et identifie un ensemble performant de PME et ETI, plus nombreuses qu'au niveau national et dont certaines devraient parvenir à grandir.

En effet, face à la concurrence de plus en plus intense et internationale, les industriels régionaux axent leur développement autour de la taille critique (investissements lourds) et de l'innovation (marchés de niche, réactivité). Les 500 000 emplois industriels de Auvergne-Rhône-Alpes sont structurants et indispensables à la croissance équilibrée de la région.

C'est pourquoi la diminution tendancielle de ce nombre peut alerter. En croissance de 1990 à 2000, l'emploi industriel a baissé de 15% ces quinze dernières années en Auvergne-Rhône-Alpes, pendant qu'il diminuait seulement de 6% en Haute-Bavière, 5,1% dans le Bade-Wurtemberg et 3,1% en Basse-Saxe. Masquant le phénomène de perte d'emploi, les gains de productivité ont maintenu le PIB industriel de la région dans des proportions similaires au cours de ces années.

Aujourd'hui, l'industrie régionale représente 1,2% de l'emploi industriel européen et 1,4% de la valeur ajoutée. Une productivité au-dessus de la moyenne européenne mais qui reste inférieure à celle de 7 autres régions d'Europe, dont 4 allemandes. Comme le reste de la France, Auvergne-Rhône-Alpes a connu une vague sans précédent de désindustrialisation au cours des deux dernières décennies.

N'est-il pas temps de stopper l'hémorragie ?

12 FILIÈRES INDUSTRIELLES D'EXCELLENCE

AUVERGNE

Aéronautique
Agroalimentaire
Biotechs
Activités métallurgiques et mécaniques
Caoutchouc

RHÔNE-ALPES

Machines & équipements
Produits métalliques (hors machines et équipements)
Chimie
Matériels électroniques, d'optiques et produits informatiques
Équipements électriques
Pharmacie
Produits en caoutchouc et en plastique



En 2014, Lyon est à la 13^e place (sur 31) des villes d'Europe dont le PIB par habitant est supérieur à 20 000 €. Comparée aux 12 premières, situées plutôt au nord de l'Europe, Lyon et sa région représentent une ouverture vers le sud dont le potentiel ne doit pas être négligé. Celui-ci est renforcé par le fait que la métropole peut encore grandir : avec 20% de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes et un tiers de son PIB, au 17^e rang européen en termes de volumes, elle est moins puissante que Milan et Barcelone, qui génèrent à elles seules les trois quarts du PIB de leur région.



SOLUTIONS DE FONDS PROPRES

Les entreprises cotées adhèrent à la Bourse

En mai dernier, en collaboration avec Lyon Pôle Bourse, le cycle Solutions de fonds propres a soumis une vingtaine de chefs d'entreprise de sociétés régionales cotées à un questionnaire approfondi de bilan et de satisfaction sur leur expérience boursière. Quatre grands chapitres ont été abordés : les motivations de leur décision d'introduction; les profils d'entreprises cotables de leur point de vue; les enjeux d'une cotation au quotidien; enfin, les contraintes que cela impose dans le pilotage...

L'étude, menée au travers de 18 entretiens individuels, a donné lieu à une analyse réalisée par Eddy Bloy, Maître de conférences en gestion à l'Université Lumière Lyon 2, spécialisé dans le diagnostic financier et l'évaluation d'entreprises, également expert en gestion économique et financière près la Cour d'appel de Lyon.

Outre les enseignements synthétisés dans l'infographie ci-dessous, retenons qu'avec le recul, tous les patrons des entreprises qui ont été soumis au questionnaire se sentent plutôt à l'aise avec la cotation en Bourse et sont satisfaits de la croissance qu'elle leur a permis de financer. Même si à peu près tous, à un moment donné, se sont interrogés a posteriori de leur introduction quant à la pertinence de leur choix. Sans doute parce que tous avaient sous-estimé les contraintes auxquelles doit se soumettre une société cotée. Outre cette infographie, les principaux enseignements de cette enquête sont aussi synthétisés dans un petit livret bientôt disponible en téléchargement sur le site de Lyon Place Financière et Tertiaire.

un bilan de leur expérience boursière

résultats de l'enquête menée en mai 2015 auprès de sociétés régionales cotées

1. les motivations de la décision d'introduction

La principale motivation est de loin le financement du développement du projet industriel



4. les contraintes imposées par la cotation



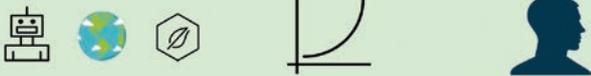
2. les profils cotables perçus par les dirigeants

Quel type d'entreprise ?

Quel type de projet ?

Quel profil de dirigeants ?

- fort potentiel de croissance
- nouvelles technologies
- développement international
- cohérent
- porteur d'une croissance lisible et soutenable
- communicant, transparent
- capacité d'organisation et de structuration



3. la cotation au quotidien

Budget annuel

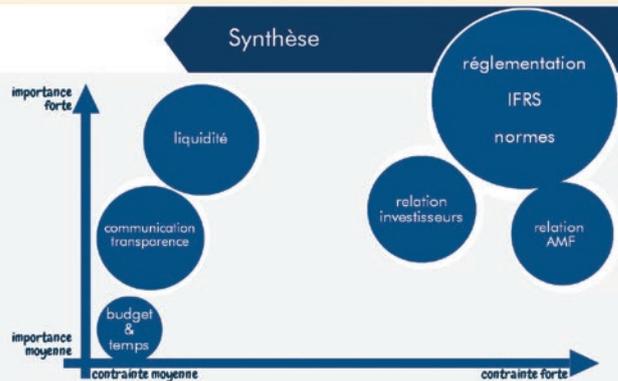
Temps passé par mois

Le cours de l'action



Le coût est corrélé à la taille de la société. Les dirigeants consacrent en moyenne 1 à 3 jours par mois à la bourse.

Synthèse



Des contraintes parfois peu anticipées en amont de la cotation qui ont pu conduire 10 entreprises sur 18 à envisager de quitter la cote même si TOUTES valident le choix de la cotation.

Des dirigeants venus en bourse pour financer un PROJET de développement.

Le projet doit être lisible et cohérent.

Méthodologie :

18 Entreprises de taille intermédiaire interrogées par Lyon Place Financière et Boursière sur le premier semestre 2015 en face à face ou par e-mail.

Méthodologie détaillée et rapport complet disponible sur www.lyon.finance.org

infographie réalisée par Inkidata

GESTION DU RISQUE

Maîtriser ses enjeux de développement à l'international

Après avoir traité de la **cybercriminalité**, le groupe de travail sur les risques émergents aborde l'**international**, un thème suscité par l'actualité, qui impose dans un nombre croissant de régions du monde de prendre en compte les **risques géopolitiques** avant tout projet d'implantation ou de partenariat. Les travaux, nourris par l'échange de bonnes pratiques, s'organisent autour de trois axes. Premièrement, comment préparer son implantation à l'étranger et sécuriser son projet ? On abordera les enjeux du financement, de la flexibilité (détachement vs recrutement, par exemple), de la sécurité du personnel, de la place de l'intelligence économique, des situations d'embargo, etc. Deuxième axe, développer son activité : sur place, comment choisir les bons partenaires ? Comment pérenniser sa présence ? Comment financer son développement ? Dernier axe : anticiper un retrait dans l'urgence. Il peut malheureusement arriver que l'évolution de la situation dans telle ou telle région du globe contrarie l'activité de l'entreprise, voire l'oblige à fermer ses bureaux. Comment anticiper une telle situation ? Comment s'assurer contre de tels risques ?

La réflexion de ce groupe de travail se conclura par une **conférence sur le thème de la gestion des risques à l'international, le 25 janvier 2016**. Avec des interventions complémentaires d'experts dressant le panorama des enjeux géopolitiques du moment, des chefs d'entreprises (PME, ETI), qui viendront témoigner de leur expérience de développement à l'international ; un représentant de la Fédération française de sociétés d'assurance (FFSA), qui présentera les solutions pour se prémunir contre ce type de risques ; enfin, un avocat, qui expliquera comment sécuriser les liens avec les partenaires par un cadre juridique approprié. D'ici là, le groupe de travail continuera à sensibiliser les chefs d'entreprise aux risques émergents via *La Vigie*, sa lettre d'information. Enfin, le cycle Gestion du risque continue ses réflexions, en préparant la table ronde de la Biennale Business & Droit (*lire notre article*) et en projetant la parution d'un guide à l'attention des PME/ETI.



2



Point d'avancement sur les cycles en cours



STRATÉGIE ACTIONNARIALE

« Chiche, j'ouvre mon capital ! »

Les deux groupes de travail Solutions fonds propres et Stratégies actionnariales ont décidé d'accompagner le Medef Lyon-Rhône pour actualiser la publication « Chiche, j'ouvre mon capital » que l'organisme patronale avait éditée il y a cinq ans. LPFT apporte son expertise technique tandis que le Medef a mobilisé des entrepreneurs

qui livrent leur témoignage. Cela permettra de faire entrer dans la présentation des solutions de fonds propres les nouveautés qui ont largement pris leur place dans

ce paysage comme le crowdfunding ou les évolutions réglementaires comme celles apportées par la loi Macron, par exemple en matière d'actionariat salarié. Une conférence en début d'année 2016 sur l'évolution de outils et des pratiques en matière d'ouverture de capital accompagnera le lancement de ce projet partenarial.

Sortie prévue d'ici la fin de l'année !

3

OUTILS DE FINANCEMENT

Lancement de la commission Obligations

La première réunion de la nouvelle commission s'est tenue en juillet dernier. Animée par Sébastien SCHNEIDER, directeur financier de Mérieux NutriSciences, elle rassemblait différents émetteurs, actuels ou potentiels, d'obligations ou de placement privé. Parmi eux, aussi bien des entreprises régionales que des émetteurs publics comme la Région ou l'Agence France Locale implantée à Lyon. Cette première réunion portait sur le marché du billet de trésorerie, qui se rapproche de celui des obligations par la nature des liens entre émetteurs, investisseurs et intermédiaires. Parmi les thèmes que les participants ont prévu d'aborder lors des prochaines réunions de la commission : Les produits hybrides : obligations convertibles, emprunts hybrides...

Les questions tactiques : savoir saisir les fenêtres propices pour effectuer des émissions selon que l'on soit « raté » ou pas. Dans le même registre, il est prévu d'aborder les techniques supposées donner de la souplesse aux émetteurs : Tap, EMTN... Seront aussi traitées les questions relatives au portage d'émissions effectuées de façon anticipée.

La notion de « rating » : opportunité de demander un « rating », diverses natures de « rating », etc.

Les contrats et les clauses diverses et variées y figurant, en particulier pour les placements privés. On associera à ce sujet des réflexions sur les compétences existant dans la métropole de Lyon pour l'accompagnement juridique, voire comptable, des émetteurs.

Les divers marchés disponibles pour les émissions : marché français (billet de trésorerie, obligations...), marché européen (Euro PP, EMTN, Schuldschein...), marché US (144 a, US PP...), marchés asiatiques et Moyen-Orient.

La relation avec les investisseurs en dette : la question sera abordée sous diverses facettes. Qui sont les investisseurs ? Où sont-ils ? Quels sont les points qu'ils observent régulièrement ou ponctuellement ?

La commission Obligations souhaite enfin créer un baromètre du marché permettant de partager le sentiment sur l'existence ou non de fenêtres d'émissions.

4



**GUIREC PENHOAT**

Animateur du cycle outils de financement

ET SI LES EURO PP VOUS FAISAIENT MOINS PEUR ?

Nouveau mode de financement, les Euro PP continuent d'interroger les chefs d'entreprise qui hésitent à les adopter. C'est pourquoi Lyon Place Financière et Tertiaire a décidé d'initier une brochure de décryptage intitulée « 9 idées reçues sur les EURO PP ». Disponible auprès de l'association, ce document reprend de manière didactique les conclusions d'un groupe de travail animé par Guirec PENHOAT, Directeur central CIC-Lyonnaise de Banque. Il a répondu à nos questions.

NOUVELLE SOLUTION DE FINANCEMENT

Les Euro PP, de quoi s'agit-il ?

Un Euro PP est une opération de financement obligataire à moyen ou long terme d'une entreprise par un nombre limité d'investisseurs institutionnels, qui repose sur une documentation ad hoc négociée entre l'emprunteur et les investisseurs avec généralement la présence d'un arrangeur. C'est une nouveauté dans un pays comme la France où traditionnellement les financements des PME/ETI ont toujours été quasi exclusivement bancaires. Mais le contexte a changé aujourd'hui : la crise financière, les nouvelles réglementations prudentielles imposées aux banques, la recherche de rendement des investisseurs dans un environnement de taux bas et l'évolution de la demande des PME /ETI vers une plus grande diversification de leurs sources de financement ont favorisé l'émergence d'une offre de financement dite désintermédiée ou de marché.

En quoi est-ce un atout sur le marché du financement ?

Les Euro PP ont un triple intérêt : diversifier les sources de financement des entreprises ; donner l'opportunité aux institutionnels de prêter directement aux entreprises ; permettre enfin aux pouvoirs publics de doper l'offre de crédit en mettant les banques, les institutionnels et le marché en concurrence.

Quelles sont les principales idées reçues sur les Euro PP, auxquelles vous répondez dans cette brochure ?

Dans le cadre du groupe de travail que j'ai animé, et dont les travaux donnent lieu à publication, nous avons essayé de répondre aux idées reçues des patrons de PME/ETI qui veulent financer leur croissance. Parmi les principales remarques que l'on entend à tort de leur part sur les Euro PP, celles qui reviennent le plus souvent sont : « Je ne suis pas dans la cible », « c'est trop cher », « c'est trop compliqué », « mon banquier n'appréciera pas », « une dette in fine, ça me fait peur », « c'est un effet de mode », « qui sont ces nouveaux investisseurs ? ». Espérons qu'avec cette brochure qui reprend les conclusions de nos travaux, nous leur permettront d'y voir plus clair. Et d'oser franchir le pas.

Quel est l'avenir des Euro PP ? Qui a intérêt à s'en servir ?

Les Euro PP sont pertinents et utiles pour des PME/ETI qui veulent diversifier leurs sources de financement, élargir leur panel de prêteurs, allonger la maturité de certaines lignes de financement et, conjoncturellement, bénéficier d'une liquidité abondante, et donc obtenir des conditions attrayantes.

La **Biennale**
Business & Droit

Muter, oui... un défi pour l'entrepreneur.

La 3^e édition de la Biennale Business & Droit portera sur le thème de « L'entrepreneur face au défi des mutations. Mutations technologiques, révolution digitale : quels impacts sur la stratégie financière, la gestion des risques et la gouvernance ? ». Venez nombreux ce 16 décembre de 9h à 17h pour une rencontre entre les acteurs de l'entreprise et du droit.

La journée se déroulera à la Manufacture des Tabacs - Université Jean Moulin - Lyon 3.

Le thème de cette nouvelle édition de la Biennale intéressera particulièrement les PME/ETI françaises, condamnées à croître, afin d'atteindre la taille suffisante et indispensable pour aborder, en toute sécurité, les défis d'un monde économique en mutation rapide : globalisation, digitalisation, ruptures technologiques... Dans un environnement international, comment le droit peut-il accompagner les phases de mutation de ces entreprises : taille critique, modes de gouvernance, compliance, paliers juridiques, localisation et optimisation de la propriété intellectuelle, emploi d'instruments de gestion des risques, assurance, outils de financement ?...

Au programme, en matinée, une séance plénière d'ouverture sur l'impact de la révolution numérique sur les entreprises et leur environnement et la sécurisation apportée par le droit mais aussi ses limites. Puis des ateliers portant sur l'innovation financière et les mutations technologiques : sur la banque de demain, la montée en puissance des financements alternatifs, la prise en compte de la vision de long terme dans la stratégie financière et enfin l'arrivée de nouveaux porteurs de projets.

L'après-midi, avant une plénière de clôture consacrée au « Défi ultime : préparer l'entrepreneur de demain », il y aura deux ateliers en parallèle. Le premier portera sur « La maîtrise des risques à l'international : kit de survie en terra incognita ! ». Ce qui permettra d'aborder des sujets comme le pilotage des risques de gouvernance en situations de réflexion stratégique, de routine ou de crise, mais encore les outils juridiques et assuranciers en contrepoint de situations vécues en matière d'assurance, de M&A, de fraude et de problèmes de compliance, de gouvernance et de pactes d'actionnaires ou de propriété intellectuelle. Le deuxième atelier portera lui sur l'impact sur la gouvernance de la révolution numérique. Cela permettra notamment de soulever la question des assemblées générales et des conseils qui évoluent dans leur forme grâce aux moyens de communication numérique, posant de facto des enjeux de sécurisation des informations partagées, des data rooms, des éléments de preuve quant à la présence effective...

Fidèle à la recette qui fait le succès de ces Biennes Business & Droit, les intervenants seront d'horizons très divers et complémentaires, avec une forte dimension internationale. Seront présents des chefs d'entreprise, des représentants de la FrenchTech, de la FinTech, des spécialistes de la digitalisation bancaire, des DAF, des investisseurs français et américains et bien entendu des notaires et des avocats... La liste des principaux intervenants sera bientôt connue. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.lyon-finance.org

LPFT se lance sur les réseaux sociaux



Depuis fin juin, toute l'actualité de LPFT, est accessible sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn. Avec une double ambition : ouvrir largement le débat, faire connaître l'association comme un centre de ressources sur le financement de l'entreprise. Ainsi pourrez-vous être informés en temps réel des publications de l'association mais aussi de l'activité de ses 4 cycles de réflexion (respectivement, sur les outils de financement, la maîtrise des risques, la stratégie actionnariale ou encore les solutions fonds propres) ou encore de ses travaux en commissions, de ses conférences...

Jean-Pierre LAC, président de LPFT, « compte beaucoup sur le relais des réseaux sociaux pour que les travaux de l'association appuient toujours davantage les entreprises et les professionnels qui les accompagnent ».

N'hésitez pas à nous suivre sur :

Twitter : @lpft_officiel

LinkedIn : www.linkedin.com/company/lyon-place-financière-et-tertiaire



Jean-Pierre LAC réélu Président de LPFT pour un 2^e mandat

Réunie le 29 juin dernier, l'assemblée générale de l'association a renouvelé le mandat de Jean-Pierre LAC à sa tête. Il pourra ainsi poursuivre ce qui a été entrepris pour faire de LPFT le *think tank* de la Place financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui réunit près de 300 membres (banquiers, investisseurs, entreprises, métiers du droit et du chiffre, conseils, universités ou représentants des institutions et des ordres...).



Concours dollar : c'est reparti !



L'année aura été riche en désordres monétaires. Le concours n'en sera que plus difficile, les vainqueurs plus méritants ! LPFT relance le concours dollar sur l'exercice 2016. Que vous soyez DAF, rompu à l'exercice pour établir vos budgets ou que vous vouliez simplement tenter votre chance comme d'autres jouent au loto, faites-nous parvenir votre pronostic sur contact@lyon-finance.org avant la date butoir du 15 décembre. Soyez précis : la victoire des derniers lauréats s'est jouée à quelques dixièmes de cents ! Ainsi confronterez-vous vos prévisions avec celles d'autres professionnels, et peut-être serez-vous l'heureux gagnant d'une bonne bouteille... payée en euros !

Modalités du concours sur
www.lyon-finance.org

Nouvel annuaire 2015 : tourné vers l'Auvergne

Cette journée a par ailleurs été l'occasion de la parution de l'annuaire 2015 de LPFT, en présence de 150 personnes dans une ambiance chaleureuse et détendue. Cet outil permet aux acteurs économiques de connaître les structures opérant en Rhône-Alpes classées sous 9 rubriques, assorties d'un descriptif des compétences et de contacts. Cette nouvelle édition a été l'occasion de l'ouvrir à l'Auvergne afin de se caler sur les évolutions territoriales en cours.



LA LETTRE D'INFORMATION

Lyon Place Financière et Tertiaire

Palais du Commerce

Place de la Bourse - 69002 Lyon

Tél. 04 78 37 62 30 - Fax 04 72 41 74 64 -

lpft@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org



Directeur de la publication : Jean-Pierre Lac
Comité de rédaction : Jean-Pierre Lac, Béatrice Varichon -
Conception-réalisation : [...bigbang.fr] - INDO
Rédaction : Raphaël Eulry - Benoit de La Fonchais
Crédit photos : CCI de Lyon/JJ.Raynal, fotolia.

Si vous ne recevez pas le programme mensuel de Lyon Place Financière et Tertiaire par mail, contactez-nous : LPFT@lyon-finance.org